**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie

65130 Capvern **Du 30 juin 2015 à 20 heures 30**

 **\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**PRESENTS: MM.** : DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP. LACHAUD P. KATZ M. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ALONSO Th. ROTGÉ Ch. PARROU M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M. CABANAC V

**PROCURATIONS**: FORNER M (DASTUGUE G) - ROYO F (ZANON M)

**ABSENTS :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pascal LACHAUD

~~\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*~~**~~\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*~~**

**AUTORISATION D’EMPRUNT**

Conformément au budget primitif de 2015 de la Commune, Monsieur le Maire explique les conditions d’emprunt que nous propose la Caisse des dépôts.

Réalisation d’un emprunt de 220 000 € sur 20 ans au TEG de 1,99 %, remboursement trimestriels, afin de réaliser divers travaux, tels que la réfection de la toiture de l’église en partie, achat d’un préau et d’un dortoir pour l’école et réfection de la station d’épuration de la zone Intermarché.

*Pour : 14* Abstention : 1

**CRÉATION DE TICKET POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU VENDREDI**

Ouï Monsieur le Maire l’assemblée décide la création d’un ticket supplémentaire de 5 € pour le marché hebdomadaire du vendredi.

*Pour : 15*

**ENCAISSEMENT D’UN CHÈQUE**

L’assurance SMACL rembourse à la Régie électrique la somme de 22 147 €, suite au sinistre occasionné sur la ligne électrique de la route du Laca. En effet un arbre en chutant avait sectionné la ligne électrique basse tension.

*Pour : 15*

**RÈGLEMENT A.L.A.É**

Le règlement de l’A.L.A.É a subi quelques modifications expliquées par Magali PARROU. Après avoir écouté ces explications, l’assemblée décide d’adopter ce règlement.

Pour : 15

**RÉVISION DU P.L.U (CAMPING LA PLÉNITUDE)**

Le propriétaire du Camping « la Plénitude » sollicite la modification du règlement, afin que son terrain jouxtant le camping devienne zone U5.

Le Conseil Municipal accepte de lancer la procédure, une enquête publique sera nécessaire.

*Pour : 15*

**DOSSIER NOUVELLE ÉCOLE**

Afin de pouvoir bénéficier de subventions dans le cadre et au travers du Syndicat Mixte du Pays des Nestes, la Commune se positionne en inscrivant son projet d’école nouvelle. La réalisation de ce projet dépendra des subventions et emprunts qui pourront lui être accordés.

*Pour : 15*

**APPEL D’OFFRE POUR LE GAZ**

La nouvelle Loi sur la consommation dite «  Loi HANON » met fin aux tarifs règlementés de vente de gaz pour les collectivités au plus tard au 31 Décembre 2015. Il convient donc de lancer un appel d’offre auprès des différents fournisseurs de gaz pour choisir la mieux disante.

*Pour : 15*

~~\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*~~**~~\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*~~**

Suite à la visite de Mr FERRARA gestionnaire des Thermes, la veille du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande à Mr CHAUVET de bien vouloir faire le compte rendu.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.